

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2015 B 06316

Numéro SIREN : 502 830 474

Nom ou dénomination : APRC GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 06/08/2018 sous le numéro de dépôt B2018/026135

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/026135**
n° de gestion : **2015B06316**
n° SIREN : **502 830 474 RCS Lyon**

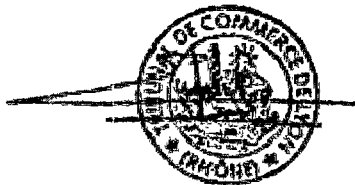
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 06/08/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

APRC GROUP - Société par actions simplifiée
67 quai Charles de Gaulle 69006 Lyon -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes consolidés



5091994

26135

APRC GROUP

Société par actions simplifiée au capital de 1.005.000€

Siège social : 67 quai Charles de Gaulle

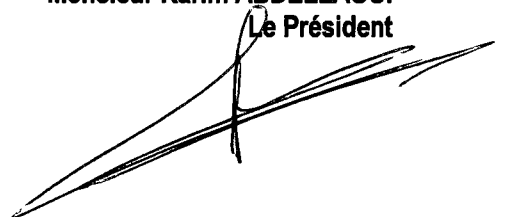
69006 LYON

502 830 474 RCS LYON

COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Certifiés conformes
Monsieur Karim ABDELLAOUI
Le Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Monsieur Karim ABDELLAOUI, the President.

Bilan Actif consolidé

Bilan Actif Consolidé				
Rubriques	Montants brut	Amortissements et Dépréciations	Montants net N	Montants net N-1
Capital souscrit non appelé	-	-	-	0
Frais d'établissement	-	-	-	0
Ecart d'acquisition	60 400	60 400	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	90 183	86 981	3 202	1 822
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	43 500	38 726	4 774	6 899
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Terrains	0	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	536 349	224 969	311 380	340 340
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Immobilisations en concession	-	-	-	-
équivalence	-	-	-	-
Autres participations	1 426 750	0	1 426 750	1 404 265
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	369 389	-	369 389	355 374
Actif immobilisé	2 526 571	411 076	2 115 495	2 108 699
Stocks de matières premières, d'approvisionnements	0	-	-	-
Stocks d'en-cours de production de biens	-	-	-	-
Stocks d'en-cours production de services	8 637 281	-	8 637 281	8 418 190
Stocks produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Stock de marchandises	-	-	-	-
Avances, acomptes versés sur commandes	-	-	-	135 000
Créances clients et comptes rattachés	23 529 548	9886	23 519 662	9 965 141
Autres créances	12 934 506	2 000 000	10 934 506	7 749 969
Impôt différé actif	97 327	-	97 327	79 474
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Dont actions propres :	-	-	-	-
Disponibilités	15 202 241	-	15 202 241	5 004 080
Charges constatées d'avance	123 440	-	123 440	182 418
Actif circulant	60 524 344	2 009 886	58 514 458	31 534 271
TOTAL	63 050 915	2 420 962	60 629 954	33 642 971

Bilan Passif Consolidé		
Rubriques	Montants net N	Montants net N-1
Capital social ou individuel (dont versé :)	1 005 000	1 005 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	-	-
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	-	-
Réserve légale	100 500	100 500
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves de conversion	-	-
Réserve de consolidation Groupe	4 227 957	3 394 723
RESULTAT DE L'EXERCICE GROUPE	1 744 195	833 234
Capitaux propres GROUPE	7 077 652	5 333 457
Réseves hors Groupe	6 539	12 999
Résultat hors Groupe	- 9 492	6 460
Intérêts minoritaires	- 2 953	6 539
Dettes liées à des concessions	-	-
Autres fonds propres	-	-
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	209 711	180 188
Provisions pour risques et charges	209 711	180 188
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 403 213	24 620 767
Dettes fiscales et sociales	7 632 141	3 343 691
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 762	-
Autres dettes	288 428	158 329
Produits constatés d'avance	-	-
Dettes	53 345 544	28 122 787
TOTAL	60 629 954	33 642 971

Compte de Résultat consolidé

Rubriques	Montants N	Montants N-1
Production vendue de services	84 284 360	55 372 477
Chiffre d'affaires net	84 284 360	55 372 477
Production stockée	219 091	1 436 835
Production immobilisée	-	-
Subventions d'exploitation	16 921	6 243
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	127 288	62 277
Autres produits	61 992	46 825
Produits d'exploitation	84 709 652	56 924 656
Autres achats et charges externes	76 857 961	51 463 128
Impôts, taxes et versements assimilés	337 327	267 810
Salaires et traitements	3 305 501	2 887 794
Charges sociales	1 364 097	1 157 026
Dotations aux amortissements sur immobilisations	62 559	65 771
Dotations aux provisions pour risques et charges	29 523	9 886
Autres charges	61	4 656
Charges d'exploitation	81 957 029	55 856 071
Résultat d'exploitation	2 752 623	1 068 585
<i>Bénéfice attribué ou perte transférée</i>		
<i>Perte supportée ou bénéfice transféré</i>		
Produits financiers de participation	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	1 522
Autres intérêts et produits assimilés	0	291
Différences positives de change	361	1 768
Produits financiers	361	3 580
Intérêts et charges assimilées	61 614	260
Différences négatives de change	-	-
Charges financières	61 614	260
Résultat financier	61 253	3 320
Résultat courant avant impôts	2 691 369	1 071 905

Rubriques	Montants N	Montants N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 000	197 373
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-
Reprises exceptionnelles sur provisions et transferts de charges	-	2 000 000
Produits exceptionnels	3 000	2 197 373
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	49 482	11 719
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	2 000 000
Charges exceptionnelles	49 482	2 011 719
Résultat exceptionnel	46 461	185 654
Dotations aux amortissements écart d'acquisition	-	-
Impôts sur les bénéfices	928 038	418 504
Impôts différés	- 17 853	12 281
Charges d'impôts	910 185	430 785

Total des produits	84 713 013	59 125 609
Total des charges	82 978 310	58 298 835
Bénéfice ou perte	1 734 703	826 774

Résultat hors Groupe	- 9 482	- 6 460
Résultat Groupe	1 744 185	833 234
Résultat par action	1.74	0.83
Résultat dilué par action	1.74	0.83

Flux de trésorerie consolidés

Rubriques	N	N-1
Flux de trésorerie lié à l'activité		
Résultat net des entités consolidées	1 734 703	826 774
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie		
+ Dotations aux amortissements et provisions (immos corp, et incorp)	62 559	65 771
+ Dotations aux amortissements et provisions écarts d'acquisition	0	0
+ Provisions (hors provisions sur actif circulant)	29 523	-34 052
+ Variation des impôts différés	-17 853	12 281
+ Autres éléments non cash	8 693	-12 281
+ Moins-values de cession	0	0
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	1 817 625	858 493
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	8 440 729	-2 026 341
Flux net de trésorerie généré par l'activité (A)	10 258 354	-1 167 848
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	-74 030	-376 116
Cessions d'immobilisations	13 837	0
Incidence des variations de périmètre	0	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	-60 193	-376 116
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires des sociétés	0	0
Emprunts souscrits sur l'exercice	0	0
Remboursements d'emprunts	0	0
Autres variations sur capitaux propres	0	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	0	0
Variation de trésorerie (A) + (B) + (C)	10 198 161	-1 543 964
Trésorerie d'ouverture (D)	5 004 080	6 548 044
Trésorerie de clôture (E)	15 202 241	5 004 080
Variation de trésorerie (D) - E	10 198 161	-1 543 964

Rubriques	N	N-1	Variation
Actif circulant			
Stocks et produits en cours (Montant Net)	8 637 281	8 418 190	219 091
Clients et comptes rattachés (Montant Net)	23 529 548	9 975 027	13 554 522
Autres créances (Montant Net)	11 145 387	8 136 974	3 008 413
			0
Dettes (Hors emprunts et concours bancaires)			
Fournisseurs	45 403 211	24 620 767	20 782 444
Fournisseurs d'immobilisations	21 762	-	21 762
Autres dettes (Y compris intérêts courus sur emprunts)	7 920 569	3 502 020	4 418 549
Besoin en fonds de roulement	- 10 033 325,84	- 1 592 597	-8 440 729
Fonds de roulement	5 168 915	3 411 485	1 757 430
Trésorerie	15 202 240	5 004 080	10 198 159

Variation des Capitaux Propres consolidés

Rubriques	Capital	Réserves légal	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres Groupe	Réserves minoritaires	Résultat minoritaire	Total Capitaux propres
Capitaux propres N-1	1 005 000	100 500	3 394 723	833 234	5 333 457	12 989	-6 460	5 339 986
Affectation du résultat N-1			833 234	-833 234		-6 460	6 460	0
Résultat N				1 744 195	833 234		-9 492	1 734 703
Variation périmètre								0
Réserves de conversion								0
Total	1 005 000	100 500	4 227 957	1 744 195	7 077 653	6 529	-8 492	7 074 790

Annexe aux comptes consolidés

PREAMBULE

Comptes consolidés de la SAS APRC GROUP,

L'exercice clos le **31/12/2017** a une durée de **12 mois**.

Le total du bilan consolidé de l'exercice est de **60 629 954 €**.

Le résultat net consolidé est un bénéfice de **1 734 703 €**.

Faits significatifs

COMPARABILITÉ DES COMPTES

REGLES APPLICABLES A L'ECART D'ACQUISITION POSITIF DEPUIS LE 1ER JANVIER 2016

Les règles comptables applicables à l'écart d'acquisition positif (EAP) ont été modifiées par le règlement n°2015-07 de l'ANC et s'appliquent à compter du 1er janvier 2016. Jusqu'au 31/12/2015, l'EAP était amorti sur une durée qui devait refléter aussi raisonnablement que possible les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition. Désormais, l'EAP n'est plus systématiquement amorti.

Suite aux nouvelles dispositions légales, l'entreprise consolidante précise la durée d'utilisation de chaque écart d'acquisition.

- Si la durée d'utilisation est non limitée, l'entreprise procède à un arrêt de l'amortissement et à un test annuel de dépréciation pour les EAP concernés. L'application du règlement étant prospective, les amortissements antérieurs ne sont pas repris.
- Lorsque la durée d'utilisation est limitée, l'entreprise procède à un amortissement des écarts d'acquisition concernés sur leur durée résiduelle d'utilisation ;

L'EAP est entièrement amorti au 31 décembre 2017.

EVÈNEMENTS MARQUANTS

Les faits ou arbitrages significatifs de l'exercice sont :

Réforme de l'impôt société (IS) en France, et par conséquent de l'impôt différé (ID):

La loi de finance pour 2017 adoptée fin décembre 2016 prévoit une diminution progressive de l'IS entre 2017 et 2020 en fonction d'un seuil de chiffre d'affaires. A l'horizon 2020, l'intégralité des entreprises, quel que soit leur chiffre d'affaires, devrait bénéficier d'un taux d'IS à 28% (vs 33 1/3% à ce jour).

Le taux IS de la société mère APRC GROUP en 2017 est de 28% pour 75 K€ de résultat et 33.33 % au-delà, la réforme fiscale prévoit un abaissement progressif des tranches d'imposition du taux IS pour tendre à 28%,

Le taux IS de clôture applicable aux impôts différés est celui voté et applicable pour les exercices suivants,

Compte tenu du caractère négligeable de l'incidence du taux de 28% applicable en 2017, au regard de l'IS payé par le Groupe APRC, le taux IS de 33.33% a été conservé pour la clôture.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

La société par actions SPA SNTR Logistics a été créée le 15 mai 2014, en partenariat avec l'entreprise publique économique algérienne, dénommée « société nationale de transport routier ».

Cette société a été exclue du périmètre de consolidation en raison de non obtention des éléments financiers nécessaires à l'établissement des comptes consolidés. (Art L233-19 II 3° du code de commerce).

Des divergences sont apparues en 2016 entre la direction générale de SNTR Logistics et le Conseil d'Administration.

Ces divergences concernent la valorisation des concessions accordées à SNTR Logistics par l'Etat algérien.

Cette différence de point de vue a engendré un rejet par l'assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015 lors de la séance du 21 décembre 2016.

Cette situation rendant impossibles l'établissement des comptes de la filiale SNTR Logistics depuis l'exercice 2015, nous présentons à cet effet un périmètre d'intégration qui exclut cette filiale.

Une nouvelle prise de participation pour KSI, la société SILSA. Elle est détenue à hauteur de 51%. Cette société ne fait pas l'objet d'une consolidation car société créée en novembre 2017 et clôture ses comptes en septembre 2018. Première consolidation de la filiale au 31 décembre 2018.

CONTROLE FISCAL

En 2016, la SAS APRC a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2013-2014.

Suite à la notification d'une proposition de rectification, il subsiste à ce jour un différend entre la SAS APRC et l'Administration sur la proposition de rectification fiscale.

En février 2017 la Commission Départementale a donné son approbation sur le bienfondé de la provision, en revanche, elle a exprimé son désaccord sur la forme (provision passée hors délai)

L'avis de la Commission n'ayant pas été pris en compte, et les sommes ayant été mises en recouvrement, le groupe APRC 2018 a entamé une action en contentieux.

Aucune provision n'a été constituée à ce titre dans les comptes clos au 31/12/2017.

Principes comptables, méthodes d'évaluation

A- Les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2017 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés, dans le respect du principe de prudence et en application du règlement CRC 99-02.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

B- Date de clôture

La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées.

C. Méthodes de consolidation

Intégration globale - Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Intégration proportionnelle - Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Mise en équivalence - Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés jugées non significatives sur les critères de chiffre d'affaires, de résultat net et de total du bilan, dont le développement prévisible est limité et dont l'activité n'est pas en synergie avec le Groupe ne sont pas consolidées.

La liste des sociétés consolidées et la méthode de consolidation retenue figurent en note annexe.

D. Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition déterminé lors de la première consolidation d'une société correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de capitaux propres retraités de la société à la date de prise de contrôle.

▪ **Ecart d'acquisition positif**

Un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Ecart d'acquisition ».

Au 31 décembre 2017, l'EAP est entièrement amorti.

Société	Coût acquisition	Ecart d'acquisition
SAS APRC	1 005 691	60 400 €

▪ **Perte de valeur des écarts d'acquisitions**

Les écarts d'acquisition sont soumis à un test de dépréciation lorsque la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou de sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.

La valeur nette comptable de l'écart d'acquisition figurant au bilan au 31/12/2017 est nulle.

E– Méthodes d'évaluation de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels	L 1 à 3 ans
Autres immobilisations incorporelles	L 4 ans

2) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Installations techniques	L 3 à 5 ans
Mobilier de bureau	L 3 à 10 ans
Matériel de communication	L 3 ans

3) Immobilisations financières

Les dépôts et cautions ont été évalués à leur valeur nominale.

4) Comptabilisation des contrats

La méthode utilisée pour la comptabilisation des marchés est la méthode préférentielle qui est celle d'appréhension de la marge à l'avancement.

5) Stocks

Les stocks sont valorisés au prix de revient et concernent des heures passées sur des projets en cours de commercialisation.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

6) Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature confèrent les mêmes droits la valeur des titres a été estimée suivant la méthode PEPS.

7) Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

8) Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		209 711 €	209 711 €

La dette actuarielle calculée au 31/12/2017 concernant les engagements de départ en retraite et majorée des charges sociales moyennes, s'élève à **209 711 €**. Elle a fait l'objet d'une comptabilisation en provisions pour charges.

Cette dette actuarielle est issue d'un calcul selon une méthode prospective retenant les postulats suivants :

- Tous les salariés ayant droits présents au 31/12/2017 ont été retenus dans le calcul.
- Age de départ à la retraite retenu : 62 ans.
- Tables de mortalité retenues : TGF05 et TGH05
- Taux de rotation du personnel retenu : ~~taux faible~~.
- Taux d'inflation retenu : 0 %
- Taux moyen de charges sociales retenu : 45 %

9) Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24- 15°)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		1 429 750 €	NEANT
Créances clients et comptes rattachés		--	
Autres créances		3 000 €	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		--	
Autres dettes		--	

10) Impôt différé

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu. Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

Le taux d'imposition retenu pour la comptabilisation des impôts différés est de 33.33%.

11) Opérations réciproques

Les transactions ainsi que les actifs et passifs réciproques entre sociétés du périmètre, sont éliminées en consolidation.

12) Rémunération des dirigeants

Pour des raisons de confidentialité, les informations relatives aux rémunérations, engagements et avances aux dirigeants ne sont pas fournies.

13) Effectif moyen

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24- 22°)

Ventilation de l'effectif par catégories

	GROUPE	APRC Group	APRC SASU	KSI& Filiales
Cadre :	38	9	27	1
Non cadres :	12	3	10	0
<u>Total :</u>	50	12	37	1

14) Honoraires des commissaires aux comptes

La charge hors taxe constatée au titre des honoraires des commissaires aux comptes dans les comptes consolidés 2017 s'élève à 32 960 €

15) Eléments significatifs intervenus au cours des exercices précédents

En 2013, la société a été victime d'une escroquerie, pour un montant de 5 457 550 €. Cette somme a été présentée dans un compte « débiteurs divers » à l'actif du bilan.

La société a estimé que l'établissement financier chargé de ses comptes bancaires concernés par cette escroquerie, a manqué à son devoir de vigilance et n'a pas respecté les dispositions légales applicables à sa profession, engageant ainsi sa responsabilité.

La société a donc assigné cet établissement en date du 13 juin 2014 afin d'obtenir réparation de l'entier préjudice subi. Le litige est toujours en cours et a été porté devant la cour d'appel.

16) Evènement postérieur à la clôture

Aucun évènement n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

Périmètre d'intégration

Les sociétés consolidées clôturent leurs comptes au 31/12/2017.

Sociétés consolidées	Numéro Siren	% de Contrôle	% Intérêts	Méthode de consolidation
SARL APCR Group	502 830 474	100%	100%	Intégration Globale
SAS APCR	488 345 638	100%	100%	Intégration Globale
SAS KSI	798 693 900	100%	60%	Intégration Globale
2VLC	808 835 870	100%	60%	Intégration Globale
HPL	808 835 292	100%	60%	Intégration Globale
PLV	808 832 513	100%	60%	Intégration Globale
MPL	808 833 313	100%	60%	Intégration Globale
VSLs	808 833 842	100%	60%	Intégration Globale
VEL	808 834 519	100%	60%	Intégration Globale

Les sociétés 2VLC, HPL, PLV, MPL, VSLs et VEL ont été créées en novembre 2014 et sont des filiales de la société KSI. Elles ont été intégrées au périmètre de consolidation depuis l'exercice 2015.

Les sociétés suivantes n'ont pas fait l'objet d'une consolidation, car sans activité et contrôle significatifs,

La société par actions SPA SNTR Logistics a été créée le 15 mai 2014, en partenariat avec l'entreprise publique économique algérienne, dénommée « société nationale de transport routier ». Cette société a été exclue du périmètre de consolidation depuis 2015 en raison de non obtention des éléments financiers nécessaires à l'établissement des comptes consolidés.

La société par actions SILSA SCCV a été exclue des comptes consolidés, il s'agit d'une société créée en novembre 2017 en partenariat avec une entreprise privée française, clôture décalée au 30/09/2018. Première consolidation de la filiale au 31/12/2018.

Sociétés non consolidées	Numéro Siren	% Contrôle
SARL REDIMM	497 909 135	25%
SAS SILSA	833 893 431	51%
AAI MEDITERRANNEE	823 921 986	25%
SPA SNTR LOGISTICS	1 416 099 005 249 000	49%

Immobilisations

Rubriques	Valeur Brute début d'exercice	Acquisitions apports, création Virements	Cessions Mises au rebut	Variation de périmètre	Valeur Brute fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Autres immobilisations incorporelles	127 121	6 561	0		133 682
Ecart d'acquisition	60 400	0	0		60 400
Total des immobilisations incorporelles	187 521	6 561	0	0	194 082
Terrains	0	0	0		0
Constructions sur sol propre	-	-	-		0
Constructions sur sol d'autrui	0	0	0		0
Constructions installations générales	0	0	0		0
Installations techniques et outillage industriel	0	0	0		0
Installations générales, agencements et divers	325 821	9 491	0		335 312
Matériel de transport	-	-	-		0
Matériel de bureau, informatique et mobilier	193 397	17 603	-9 962		201 038
Emballages récupérables et divers	0	0	0		0
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0		0
Immobilisations en concession	0	0	0		0
Total des immobilisations corporelles	519 218	27 094	-9 962	0	536 350
Autres participations	1 404 265	25 500	-15	0	1 429 750
Autres titres immobilisés	0	0	-3 000		-3 000
Prêts et autres immobilisations financières	355 374	14 875	-860		369 389
Total des immobilisations financières	1 759 639	40 375	-3 875	0	1 796 139
	2 347 159	46 930	-13 837	0	2 479 252

Amortissements

Situation et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement	-			-
Autres immobilisations incorporelles	118 401	7 306	-	125 707
Ecart d'acquisition	60 400		-	60 400
Total des immobilisations incorporelles	178 801	7 306	-	186 107
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Inst générales, agencements et divers	26 515	32 690	-	59 205
Matériel de transport	-	-	-	-
Mat de bureau et informatique, mobilier	153 743	22 563	9 162	167 144
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total des amortissements sur immobilisations corporelles	180 258	55 253	9 162	226 349
Total général	359 059	62 559	9 162	412 450

Etats des échéances des créances et dettes

Etat des créances			
Libellés	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	369 389	0	369 389
Total de l'actif immobilisé	369 389	-	369 389
Autres créances clients	23 529 548	23 529 548	
Avances et acomptes versés sur commande	0	0	
Personnel et comptes rattachés	18 000	18 000	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	
Etat – Impôts sur les bénéfices	54 444	54 444	
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée	7 391 001	7 391 001	
Etat – Impôt différés actifs	97 327	97 327	
Débiteurs divers	5 471 061	13 478	5 457 585
Total de l'actif circulant	36 561 381	31 103 798	5 457 585
Charges constatées d'avance	123 440	123 440	
TOTAL	37 054 211	31 227 238	5 826 374

Etat des dettes				
Libellés	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	45 403 213	45 403 213		
Avances et acomptes	0	0		
Personnel et comptes rattachés	216 023	216 023		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	362 773	362 773		
Impôts sur les bénéfices	522 045	522 045		
Taxe sur la valeur ajoutée	6 382 829	6 382 829		
Autres impôts, taxes et assimilés	148 471	148 471		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 762	21 762		
Autres dettes	288 428	288 428		
TOTAL	53 345 544	53 345 544		

Charges et Produits Constatés d'Avance

Rubriques	Charges	Produits
Achats non stockés	-	-
Location	4 341	-
Maintenance	10 387	-
Assurances	74 693	-
Documentation et abonnements	1 066	-
Honoraires	-	-
Annonces et insertions	-	-
Frais cautions bancaires	18	-
Divers	32 936	-
Total des Charges et des Produits Constatés d'Avance	123 440	-

Capital social

Composition du capital social					
Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Crées pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur Nominale
1. Actions	1 005 000			1 005 000	1
2. Actions amorties					
3. Actions div. Prioritaire (sans droit de vote)					
5. Parts Sociales					
6. Certificats d'investissements					
Total	1 005 000	-	-	1 005 000	1

Provisions Inscrites au Bilan

Provisions pour risques et charges				
Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Provisions pour litiges				0
Provisions pour amendes et pénalités				0
Provisions pour pertes de change				0
Provisions pour pensions et obligations similaires	180 188	29 523		209 711
Autres provisions pour risques et charges				0
TOTAL	180 188	29 523	0	209 711

Provisions pour dépréciation				
Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Provisions sur stocks et en cours				9 885
Provisions sur comptes clients	9885			9 885
Autres provisions pour dépréciation	2 000 000			2 000 000
TOTAL	2 009 885	0	0	2 009 885

Total général	2 120 373	29 523	0	2 219 896
----------------------	------------------	---------------	----------	------------------

Charges à Payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 929 993
Dettes fiscales et sociales	510 420
Autres dettes	288 428
TOTAL	29 728 840

Ventilation de l'impôt différé

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
Impôt différé actif		
Provision pour engagements de retraite	69 904	60 063
Différence temporaires fiscales	27 424	19 412
Total Impôt différé actif	97 327	79 475
Total Impôt différé passif	NA	NA

Rationalisation de la charge d'impôt

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
Résultat net avant impôt	2 688 294	1 290 596
Taux d'impôt théorique	33%	33%
<i>Impôt théorique</i>	<i>896 098</i>	<i>430 199</i>
Différence de taux d'imposition	- 13 614	- 6 989
Déficits non activés de la période	10 303	9 815
Utilisation des déficits antérieurs non activés	-	-
Impact charges définitivement non déductibles	62 821	19 069
Impact crédits d'impôts	- 31 533	- 17 879
Remise de pénalités	-	-
Impact des retraitements de consolidation	- 7	- 3 431
Total charge d'impôt en consolidation	924 068	430 784
Impôts dus sur les bénéfices	941 921	418 504
Impôts différés sur les bénéfices	- 17 853	12 281
Total charge d'impôt en consolidation	924 068	430 784

Répartition du chiffre d'affaires

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
France	84 284 360	55 372 477
Etranger	-	-
Résultat exceptionnel	84 284 360	55 372 477

Répartition du chiffre d'affaires par secteurs d'activités

Informations non fournies pour des raisons de confidentialité.

Résultat exceptionnel

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
Reprise provision exceptionnelle	-	2 000 000
Autres produits exceptionnels	3 000	197 373
<i>Total produits exceptionnel</i>	<i>3 000</i>	<i>2 197 373</i>
Pénalités et amendes	28 570	3 432
Dotation provision exceptionnelle	-	2 000 000
Redressement fiscal		
VNC des immobilisations	3 800	0
Autres charges exceptionnelles	17 111	8 287
<i>Total charges exceptionnelles</i>	<i>49 481</i>	<i>2 011 719</i>
<i>Résultat exceptionnel</i>	<i>-</i>	<i>185 654</i>

Engagements hors bilan

Désignation	Reçus	Donnés
Cautions sur marchés	1 566 977	66 112 334
<i>Total des engagements hors bilan</i>	<i>1 566 977</i>	<i>66 112 334</i>

APRC GROUP

SAS au capital de 1 005 000 €
Siège social : 67 Quai Charles de Gaulle (69006) LYON

502 830 474 RCS LYON

RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Chers Associés,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, afin de vous rendre compte de l'activité et des résultats du groupe durant l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Les comptes consolidés sont arrêtés conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, savoir selon le règlement CRC 99-02 arrêté du 22 juin 1999 et suivants.

Vos Commissaires aux comptes vous donneront dans leur rapport sur les comptes consolidés toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

Vous trouverez dans l'annexe des comptes consolidés toutes les explications complémentaires.

A - PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS - PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation vous est détaillé dans l'annexe. Vous voudrez bien noter que la société par actions SPA SNTR Logistics a été exclue du périmètre de consolidation en raison de la non obtention des éléments financiers nécessaires à l'établissement des comptes consolidés.

Hormis SPA STNR LOGISTICS, il est précisé que ne sont pas consolidées les prises de participations dans les sociétés REDIMM et AAI MEDITERANNEE car elles sont sans activité significative.

Les principaux retraitements et ajustements sont les suivants :

- élimination des transactions et actifs/passifs réciproques entre sociétés du périmètre,
- retraitement d'écart d'acquisition sur les titres APRC,
- retraitement de l'impôt différé,
- comptabilisation des engagements de retraite.

B - ACTIVITE ET RESULTATS DU GROUPE

L'activité de contractant général et de promoteur immobilier du Groupe a en 2017 continué sa progression de chiffre d'affaires grâce à une récurrence auprès de donneurs d'ordre « majors » qui nous confient des réalisations plus importantes en montant et en volume mais aussi auprès de donneurs d'ordres ponctuels pour les projets plus modestes mais à marge plus contributive.

KA

Nous rappelons qu'en 2016, la SAS APRC a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2013-2014-2015. A ce jour, il subsiste un différend entre la SAS APRC et l'Administration sur la proposition de rectification fiscale, aussi aucune provision n'a été constituée à ce titre dans les comptes clos au 31/12/2017.

S'agissant du contentieux lié à l'escroquerie subie par la société APRC et évoqué dans le rapport de gestion des deux exercices précédents, nous rappelons avoir finalement rejeté la proposition de transaction d'un montant d'environ 2.700.000 € proposée par l'établissement financier.

Nous précisons également que le Tribunal de commerce de Lyon nous a déboutés de l'intégralité de nos demandes par jugement du 4 mars 2016. Estimant que le tribunal n'avait pas répondu à notre argumentation et pris sa décision sur des éléments parcellaires du dossier de l'instruction pénale conduite suite au détournement, nous avons interjeté appel en date du 29 mars 2016. Il n'y a pas eu d'éléments nouveaux en 2017 dans cette procédure et nous estimons que notre risque dans ce dossier n'a pas évolué et ne nécessite pas la constatation d'une provision complémentaire.

L'activité « Promoteur-maître d'ouvrage » exercée via notre filiale KSI a vu plusieurs projets évoluer significativement:

- le recours contre le permis de construire du projet de Velaux nous a poussés à renoncé pour l'instant à sa réalisation.
- pour le projet d'Entraigues Sur La Sorgue, un partenariat avec une entité du groupe STEF-TFE s'est concrétisé par la constitution d'une SCCV ad hoc (la SCCV SILSA) et nous espérons que l'opération entrera en réalisation (achats des terrains, démarrage des réalisations) au cours des exercices 2018 ou 2019.

Les autres projets poursuivent leurs maturations.

L'activité internationale via la société SNTR Logistics dans laquelle nous détenons des prises de participation n'a pas encore démarré (la société ayant été immatriculée le 26/06/2014). Du fait de difficultés rencontrées avec le partenaire, elle n'a pas eu d'activité significative en 2016 et 2017. Nous précisons qu'en raison de ces difficultés nous avons introduit en juillet 2016 une demande d'arbitrage international visant à réparer pour APRC GROUP les conséquences du retard pris. Vous voudrez bien noter qu'il n'y a toutefois pas de volonté de notre société de se désengager du projet porté par la société SNTR Logistics.

Nous espérons également conclure très prochainement un partenariat avec le groupe AUCHAN pour la réalisation et l'exploitation de surface commerciale (grande surface) sur l'ensemble du territoire algérien. La composition capitalistique de ce projet n'est toutefois pas encore finalisée.

Évolution des affaires et des résultats et analyse de la situation financière des sociétés consolidées

L'activité reportée au 01/01/2018 et la prise de commandes du début 2018 amèneront une nouvelle évolution de notre activité « historique » en France en 2018.

Les projets de Promotion Immobilière passant successivement en « réalisation » impacteront, dès 2019, l'activité consolidée du Groupe (pour KSI en Promotion Immobilière mais aussi pour APRC SASU comme constructeur).

Évènements importants survenus entre la date d'arrêté des comptes consolidés et la date à laquelle ils sont établis

Je vous indique qu'aucun événement important susceptible d'avoir une incidence significative sur l'appréciation de la situation du Groupe n'est intervenu ou n'a été connu postérieurement à la date de clôture de l'exercice.

Activité en matière de recherche et développement des sociétés du groupe

Nous vous informons qu'aucune société du Groupe n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Évolution prévisible du groupe et perspectives d'avenir

L'activité de notre filiale de construction, APRC SASU, se poursuivra grâce à la récurrence avec les clients majors mais aussi par des projets plus modestes sur un périmètre plus régional. La fin de maturation de certains projets de promotion en France via notre filiale KSI amènera également un surcroît d'activité.

C - SITUATION FINANCIERE

D'après la synthèse du résultat consolidé, nous vous indiquons que :

✓ Compte de résultat

Le chiffre d'affaires net consolidé de cet exercice s'élève à 84.284 K € contre 55.372 K € pour l'exercice précédent.

Les principaux résultats sont les suivants :

- Résultat d'exploitation : 2.753 K€ ;
- Résultat courant avant impôts : 2.691 K€ ;
- Résultat net de l'exercice : 1.735 K€ ;
- Résultat part du groupe : 1.744 K€.

✓ Bilan

A l'actif, nous vous signalons essentiellement :

- les immobilisations nettes : 2.115K€ ;
- l'actif circulant se décompose principalement en :
 - ✓ 23.520 K€ de créances clients et 10.935 K€ d'autres créances ;
 - ✓ 15.202 K€ de trésorerie.

Au passif :

- les postes capitaux propres s'élèvent à 7.078 K€, compte tenu du résultat précité de l'exercice ;
- les dettes fournisseurs s'élèvent à 45.403 K€ ;
- les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 7.632 K€.

D - FILIALES ET PARTICIPATIONS

1 – Filiales de la société

Conformément aux dispositions de l'article L.233-6 alinéa 2 du Code de commerce, nous vous signalons que notre Société détient à la clôture de l'exercice :

1/ Directement les sociétés suivantes :

- 100% de la SASU APRC, dont le siège social est sis 63 Quai Charles de Gaulle 69006 LYON, immatriculée sous le n°488 345 638 RCS LYON

Les chiffres arrêtés au 31 décembre 2017 de la société SASU APRC sont les suivants :

Chiffre d'affaires :	84 227 101€
Résultat d'exploitation :	2 527 414 €
Résultat financier :	23 126 €
Résultat net :	1 667 994 €

- 60% de la SAS KSI, dont le siège social est sis 67 Quai Charles de Gaulle (69006) LYON, immatriculée sous le n°798 683 900 RCS LYON

Les chiffres arrêtés au 31 décembre 2017 de la société KSI sont les suivants :

Chiffre d'affaires :	0 €
Produits d'exploitation :	4 €
Résultat d'exploitation :	-22 924 €
Résultat net :	-22 924 €

2/ Indirectement les sociétés suivantes, détenues à 100% par la société KSI :

- 100 % du capital de la société 2VLC, société par actions simplifiée au capital de 10.000 € dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le n°808 835 870 RCS LYON.

Les chiffres arrêtés au 31 décembre 2017 de la société 2VCL sont les suivants :

Chiffre d'affaires :	0 €
Produits d'exploitation :	0 €
Résultat d'exploitation :	-1 196 €
Résultat net :	-1 196 €

- 100 % du capital de la société HPL, société par actions simplifiée au capital de 10.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le n°808 835 292 RCS LYON.

Les chiffres arrêtés au 31 décembre 2017 de la société HPL sont les suivants :

Chiffre d'affaires :	0 €
Produits d'exploitation :	0 €
Résultat d'exploitation :	-1 152 €
Résultat net :	-1 152 €

- 100 % du capital de la société MPL, société par actions simplifiée au capital de 10.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le n°808 833 313 RCS LYON.

Les chiffres arrêtés au 31 décembre 2017 de la société MPL sont les suivants :

Chiffre d'affaires :	0 €
Produits d'exploitation :	0 €
Résultat d'exploitation :	-1 062 €
Résultat net :	-1 062 €

- 100 % du capital de la société PLV, société par actions simplifiée au capital de 10.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le n°808 832 513 RCS LYON.

Les chiffres arrêtés au 31 décembre 2017 de la société PLV sont les suivants :

Chiffre d'affaires :	0 €
Produits d'exploitation :	0 €
Résultat d'exploitation :	-1 151 €
Résultat net :	-1 151 €

- 100 % du capital de la société VSLS, société par actions simplifiée au capital de 10.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le n°808 833 842 RCS LYON.

Les chiffres arrêtés au 31 décembre 2017 de la société VSLS sont les suivants :

Chiffre d'affaires :	0 €
Produits d'exploitation :	0 €
Résultat d'exploitation :	-1 152 €
Résultat net :	-1 1152 €

- 100 % du capital de la société VEL, société par actions simplifiée au capital de 10.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le n°808 834 519 RCS LYON.

Les chiffres arrêtés au 31 décembre 2017 de la société VEL sont les suivants :

Chiffre d'affaires :	0 €
Produits d'exploitation :	0 €
Résultat d'exploitation :	-1 152 €
Résultat net :	-1 152 €

3/ Indirectement la société suivante, détenues à 51% par la société KSI :

- la société SILSA, société civile de construction vente au capital de 50.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le n°833 893 431 RCS LYON.

Les chiffres de la société SILSA ne sont pas connus à ce jour puisque la société a été immatriculée le 11 décembre 2017 et son premier exercice comptable ne clôture que le 30 septembre 2018.

2- Participations de la société :

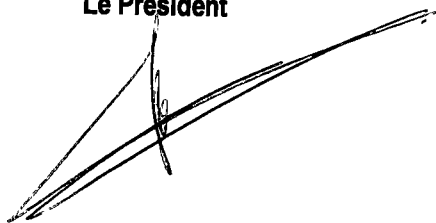
Je vous informe que la Société détient les participations suivantes à la clôture de l'exercice :

JA

- 49% de la SPA SNTR LOGISTICS, dont le siège social est sis 27, rue Frères Bouadou (16005) ALGER, immatriculée sous le n°001416099
- 25% de la SARL REDIMM, dont le siège social est sis 455. Chemin des Landons (13510) Eguilles, immatriculée sous le n° 497 909 135 RCS AIX EN PROVENCE
- 14% de la SAS AAI Méditerranée dont siège social est sis 92 Rue de Lesté, 40260 CASTETS, immatriculée sous le n° RCS DAX 823 921 986

Je vous invite maintenant à voter le texte des résolutions qui vous sont proposées.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, sweeping strokes that form a stylized, elongated shape.

Grefte

SAS APRC GROUP

SAS au capital de 1 005 000 €

67 Quai Charles de Gaulle
69006 LYON

R.C.S. LYON 502.830.474.

EXERCICE 2017

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

CABINET COGEPARC
Commissaire aux Comptes
12 Quai du Commerce
69336 LYON CEDEX 09

CABINET BOREL & ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
17 Rue L. Guérin – Immeuble Odin
69626 VILLEURBANNE CEDEX

A l'Assemblée générale de la société APRC GROUP,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société **APRC GROUP** relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

- ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes consolidés» du présent rapport.

- ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport et, notamment, nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note sur le périmètre d'intégration et sur la note 15 des comptes consolidés.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

.../...

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

VERIFICATION DES INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE DONNEES DANS LE RAPPORT DE GESTION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Président.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

.../...

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

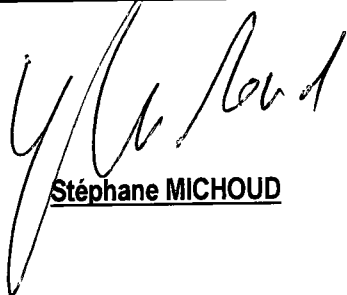
.../...

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Lyon et Villeurbanne, le 20 Juin 2018

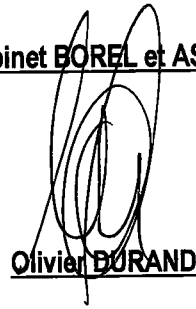
Les Commissaires aux Comptes

Pour le Cabinet COGEPARC



Stéphane MICHOU

Pour le Cabinet BOREL et ASSOCIES



Olivier DURAND

Bilan Actif consolidé

Bilan Actif Consolidé				
Rubriques	Montants brut	Amortissements et Dépréciations	Montants net N	Montants net N-1
Capital souscrit non appelé	-	-	-	0
Frais d'établissement	-	-	-	0
Ecart d'acquisition	60 400	60 400	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	90 183	86 981	3 202	1 822
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	43 500	38 726	4 774	6 899
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Terrains	0	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	536 349	224 969	311 380	340 340
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Immobilisations en concession	-	-	-	-
équivalence	-	-	-	-
Autres participations	1 426 750	0	1 426 750	1 404 265
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	369 389	-	369 389	355 374
Actif immobilisé	2 526 571	411 076	2 115 495	2 108 699
Stocks de matières premières, d'approvisionnements	0	-	-	-
Stocks d'en-cours de production de biens	-	-	-	-
Stocks d'en-cours production de services	8 637 281	-	8 637 281	8 418 190
Stocks produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Stock de marchandises	-	-	-	-
Avances, acomptes versés sur commandes	-	-	-	135 000
Créances clients et comptes rattachés	23 529 548	9886	23 519 662	9 965 141
Autres créances	12 934 506	2 000 000	10 934 506	7 749 969
Impôt différé actif	97 327	-	97 327	79 474
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Dont actions propres :	-	-	-	-
Disponibilités	15 202 241	-	15 202 241	5 004 080
Charges constatées d'avance	123 440	-	123 440	182 418
Actif circulant	60 524 344	2 009 886	58 514 458	31 534 271
TOTAL	63 050 915	2 420 962	60 629 954	33 642 971

Bilan Passif Consolidé		
Rubriques	Montants net N	Montants net N-1
Capital social ou individuel (dont versé :)	1 005 000	1 005 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	-	-
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	-	-
Réserve légale	100 500	100 500
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves de conversion	-	-
Réserve de consolidation Groupe	4 227 957	3 394 723
RESULTAT DE L'EXERCICE GROUPE	1 744 195	833 234
Capitaux propres GROUPE	7 077 652	5 333 457
Réseves hors Groupe	6 539	12 999
Résultat hors Groupe	- 9 492	6 460
Intérêts minoritaires	- 2 953	6 539
Dettes liées à des concessions	-	-
Autres fonds propres	-	-
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	209 711	180 188
Provisions pour risques et charges	209 711	180 188
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 403 213	24 620 767
Dettes fiscales et sociales	7 632 141	3 343 691
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 762	-
Autres dettes	288 428	158 329
Produits constatés d'avance	-	-
Dettes	53 345 544	28 122 787
TOTAL	60 629 954	33 642 971

Compte de Résultat consolidé

Rubriques	Montants N	Montants N-1
Production vendue de services	84 284 360	55 372 477
Chiffre d'affaires net	84 284 360	55 372 477
Production stockée	219 091	1 436 835
Production immobilisée	-	-
Subventions d'exploitation	16 921	6 243
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	127 288	62 277
Autres produits	61 992	46 825
Produits d'exploitation	84 709 652	56 924 656
Autres achats et charges externes	76 857 961	51 463 128
Impôts, taxes et versements assimilés	337 327	267 810
Salaires et traitements	3 305 501	2 887 794
Charges sociales	1 364 097	1 157 026
Dotations aux amortissements sur immobilisations	62 559	65 771
Dotations aux provisions pour risques et charges	29 523	9 886
Autres charges	61	4 656
Charges d'exploitation	81 957 029	55 856 071
Résultat d'exploitation	2 752 623	1 068 585
<i>Bénéfice attribué ou perte transférée</i>		
<i>Perte supportée ou bénéfice transféré</i>		
Produits financiers de participation	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	1 522
Autres intérêts et produits assimilés	0	291
Différences positives de change	361	1 768
Produits financiers	361	3 580
Intérêts et charges assimilées	61 614	260
Différences négatives de change	-	-
Charges financières	61 614	260
Résultat financier	61 253	3 320
Résultat courant avant impôts	2 691 369	1 071 905

Rubriques	Montants N	Montants N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 000	197 373
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-
Reprises exceptionnelles sur provisions et transferts de charges	-	2 000 000
Produits exceptionnels	3 000	2 197 373
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	49 482	11 719
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	2 000 000
Charges exceptionnelles	49 482	2 011 719
Résultat exceptionnel	46 461	185 654
Dotation aux amortissements écart d'acquisition	-	-
Impôts sur les bénéfices	928 038	418 504
Impôts différés	17 853	12 281
Charges d'impôts	910 183	430 785

Total des produits	84 713 013	59 125 609
Total des charges	82 978 310	58 298 835
Bénéfice ou perte	1 734 703	826 774

Résultat hors Groupe	9 492	6 460
Résultat Groupe	1 744 195	833 234
Résultat par action	1.74	0.83
Résultat dilué par action	1.74	0.83

Flux de trésorerie consolidés

Rubriques	N	N-1
Flux de trésorerie lié à l'activité		
Résultat net des entités consolidées	1 734 703	826 774
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie		
+ Dotations aux amortissements et provisions (immos corp, et incorp)	62 559	65 771
+ Dotations aux amortissements et provisions écarts d'acquisition	0	0
+ Provisions (hors provisions sur actif circulant)	29 523	-34 052
+ Variation des impôts différés	-17 853	12 281
+ Autres éléments non cash	8 693	-12 281
+ Moins-values de cession	0	0
<i>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</i>	1 817 625	858 493
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	8 440 729	-2 026 341
<i>Flux net de trésorerie généré par l'activité (A)</i>	10 258 354	-1 167 848
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	-74 030	-376 116
Cessions d'immobilisations	13 837	0
Incidence des variations de périmètre	0	0
<i>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)</i>	-60 193	-376 116
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires des sociétés	0	0
Emprunts souscrits sur l'exercice	0	0
Remboursements d'emprunts	0	0
Autres variations sur capitaux propres	0	0
<i>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)</i>	0	0
<i>Variation de trésorerie (A) + (B) + (C)</i>	10 198 161	-1 543 964
Trésorerie d'ouverture (D)	5 004 080	6 548 044
Trésorerie de clôture (E)	15 202 241	5 004 080
<i>Variation de trésorerie (D) - E</i>	10 198 161	-1 543 964

Rubriques	N	N-1	Variation
Actif circulant			
Stocks et produits en cours (Montant Net)	8 637 281	8 418 190	219 091
Clients et comptes rattachés (Montant Net)	23 529 548	9 975 027	13 554 522
Autres créances (Montant Net)	11 145 387	8 136 974	3 008 413
			0
Dettes (Hors emprunts et concours bancaires)			
Fournisseurs	45 403 211	24 620 767	20 782 444
Fournisseurs d'immobilisations	21 762	-	21 762
Autres dettes (Y compris intérêts courus sur emprunts)	7 920 569	3 502 020	4 418 549
Besoin en fonds de roulement	- 10 033 325,84	- 1 592 597	-8 440 729
Fonds de roulement	5 168 915	3 411 485	1 757 430
Trésorerie	15 202 240	5 004 080	10 198 159

Variation des Capitaux Propres consolidés

Rubriques	Capital	Réserves légal	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres Groupe	Réserves minoritaires	Résultat minoritaire	Total Capitaux propres
Capitaux propres N-1	1 005 000	100 500	3 394 723	833 234	5 333 457	12 999	-6 460	5 339 996
Affectation du résultat N-1			833 234	-833 234		-6 460	6 460	0
Résultat N				1 744 195	833 234		-9 492	1 734 703
Variation périmètre								0
Réserves de conversion								0
Total	1 005 000	100 500	4 227 957	1 744 195	7 077 653	6 539	-9 492	7 074 700

Annexe aux comptes consolidés

PREAMBULE

Comptes consolidés de la SAS APRC GROUP,

L'exercice clos le **31/12/2017** a une durée de **12 mois**.

Le total du bilan consolidé de l'exercice est de **60 629 954 €**.

Le résultat net consolidé est un bénéfice de **1 734 703 €**.

Faits significatifs

COMPARABILITÉ DES COMPTES

REGLES APPLICABLES A L'ECART D'ACQUISITION POSITIF DEPUIS LE 1ER JANVIER 2016

Les règles comptables applicables à l'écart d'acquisition positif (EAP) ont été modifiées par le règlement n°2015-07 de l'ANC et s'appliquent à compter du 1er janvier 2016. Jusqu'au 31/12/2015, l'EAP était amorti sur une durée qui devait refléter aussi raisonnablement que possible les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition. Désormais, l'EAP n'est plus systématiquement amorti.

Suite aux nouvelles dispositions légales, l'entreprise consolidante précise la durée d'utilisation de chaque écart d'acquisition.

- Si la durée d'utilisation est non limitée, l'entreprise procède à un arrêt de l'amortissement et à un test annuel de dépréciation pour les EAP concernés. L'application du règlement étant prospective, les amortissements antérieurs ne sont pas repris.
- Lorsque la durée d'utilisation est limitée, l'entreprise procède à un amortissement des écarts d'acquisition concernés sur leur durée résiduelle d'utilisation ;

L'EAP est entièrement amorti au 31 décembre 2017.

EVÈNEMENTS MARQUANTS

Les faits ou arbitrages significatifs de l'exercice sont :

Réforme de l'impôt société (IS) en France, et par conséquent de l'impôt différé (ID):

La loi de finance pour 2017 adoptée fin décembre 2016 prévoit une diminution progressive de l'IS entre 2017 et 2020 en fonction d'un seuil de chiffre d'affaires. A l'horizon 2020, l'intégralité des entreprises, quel que soit leur chiffre d'affaires, devrait bénéficier d'un taux d'IS à 28% (vs 33 1/3% à ce jour).

Le taux IS de la société mère APRC GROUP en 2017 est de 28% pour 75 K€ de résultat et 33.33 % au-delà, la réforme fiscale prévoit un abaissement progressif des tranches d'imposition du taux IS pour tendre à 28%,

Le taux IS de clôture applicable aux impôts différés est celui voté et applicable pour les exercices suivants,

Compte tenu du caractère négligeable de l'incidence du taux de 28% applicable en 2017, au regard de l'IS payé par le Groupe APRC, le taux IS de 33.33% a été conservé pour la clôture.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

La société par actions SPA SNTR Logistics a été créée le 15 mai 2014, en partenariat avec l'entreprise publique économique algérienne, dénommée « société nationale de transport routier ».

Cette société a été exclue du périmètre de consolidation en raison de non obtention des éléments financiers nécessaires à l'établissement des comptes consolidés. (Art L233-19 II 3° du code de commerce).

Des divergences sont apparues en 2016 entre la direction générale de SNTR Logistics et le Conseil d'Administration.

Ces divergences concernent la valorisation des concessions accordées à SNTR Logistics par l'Etat algérien.

Cette différence de point de vue a engendré un rejet par l'assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015 lors de la séance du 21 décembre 2016.

Cette situation rendant impossibles l'établissement des comptes de la filiale SNTR Logistics depuis l'exercice 2015, nous présentons à cet effet un périmètre d'intégration qui exclut cette filiale.

Une nouvelle prise de participation pour KSI, la société SILSA. Elle est détenue à hauteur de 51%. Cette société ne fait pas l'objet d'une consolidation car société créée en novembre 2017 et clôture ses comptes en septembre 2018. Première consolidation de la filiale au 31 décembre 2018.

CONTROLE FISCAL

En 2016, la SAS APRC a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2013-2014.

Suite à la notification d'une proposition de rectification, il subsiste à ce jour un différend entre la SAS APRC et l'Administration sur la proposition de rectification fiscale.

En février 2017 la Commission Départementale a donné son approbation sur le bienfondé de la provision, en revanche, elle a exprimé son désaccord sur la forme (provision passée hors délai)

L'avis de la Commission n'ayant pas été pris en compte, et les sommes ayant été mises en recouvrement, le groupe APRC 2018 a entamé une action en contentieux.

Aucune provision n'a été constituée à ce titre dans les comptes clos au 31/12/2017.

Principes comptables, méthodes d'évaluation

A- Les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2017 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés, dans le respect du principe de prudence et en application du règlement CRC 99-02.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

B- Date de clôture

La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées.

C. Méthodes de consolidation

Intégration globale - Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Intégration proportionnelle - Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Mise en équivalence - Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés jugées non significatives sur les critères de chiffre d'affaires, de résultat net et de total du bilan, dont le développement prévisible est limité et dont l'activité n'est pas en synergie avec le Groupe ne sont pas consolidées.

La liste des sociétés consolidées et la méthode de consolidation retenue figurent en note annexe.

D. Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition déterminé lors de la première consolidation d'une société correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de capitaux propres retraités de la société à la date de prise de contrôle.

- **Ecart d'acquisition positifs**

Un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Ecart d'acquisition ».

Au 31 décembre 2017, l'EAP est entièrement amorti.

Société	Coût acquisition	Ecart d'acquisition
SAS APMC	1 005 691	60 400 €

- **Perte de valeur des écarts d'acquisitions**

Les écarts d'acquisition sont soumis à un test de dépréciation lorsque la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou de sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.

La valeur nette comptable de l'écart d'acquisition figurant au bilan au 31/12/2017 est nulle.

E– Méthodes d'évaluation de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels	L 1 à 3 ans
Autres immobilisations incorporelles	L 4 ans

2) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Installations techniques	L 3 à 5 ans
Mobilier de bureau	L 3 à 10 ans
Matériel de communication	L 3 ans

3) Immobilisations financières

Les dépôts et cautions ont été évalués à leur valeur nominale.

4) Comptabilisation des contrats

La méthode utilisée pour la comptabilisation des marchés est la méthode préférentielle qui est celle d'appréhension de la marge à l'avancement.

5) Stocks

Les stocks sont valorisés au prix de revient et concernent des heures passées sur des projets en cours de commercialisation.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

6) Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature confèrent les mêmes droits la valeur des titres a été estimée suivant la méthode PEPS.

7) Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

8) Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		209 711 €	209 711 €

La dette actuarielle calculée au 31/12/2017 concernant les engagements de départ en retraite et majorée des charges sociales moyennes, s'élève à **209 711 €**. Elle a fait l'objet d'une comptabilisation en provisions pour charges.

Cette dette actuarielle est issue d'un calcul selon une méthode prospective retenant les postulats suivants :

- Tous les salariés ayant droits présents au 31/12/2017 ont été retenus dans le calcul.
- Age de départ à la retraite retenu : 62 ans.
- Tables de mortalité retenues : TGF05 et TGH05
- Taux de rotation du personnel retenu : taux faible.
- Taux d'inflation retenu : 0 %
- Taux moyen de charges sociales retenu : 45 %

9) Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24- 15°)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		1 429 750 €	NEANT
Créances clients et comptes rattachés		--	
Autres créances		3 000 €	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		--	
Autres dettes		--	

10) Impôt différé

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu. Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

Le taux d'imposition retenu pour la comptabilisation des impôts différés est de 33.33%.

11) Opérations réciproques

Les transactions ainsi que les actifs et passifs réciproques entre sociétés du périmètre, sont éliminées en consolidation.

12) Rémunération des dirigeants

Pour des raisons de confidentialité, les informations relatives aux rémunérations, engagements et avances aux dirigeants ne sont pas fournies.

13) Effectif moyen

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24- 22°)

Ventilation de l'effectif par catégories

	GROUPE	APRC Group	APRC SASU	KSI& Filiales
Cadre :	38	9	27	1
Non cadres :	12	3	10	0
<u>Total :</u>	50	12	37	1

14) Honoraires des commissaires aux comptes

La charge hors taxe constatée au titre des honoraires des commissaires aux comptes dans les comptes consolidés 2017 s'élève à 32 960 €

15) Eléments significatifs intervenus au cours des exercices précédents

En 2013, la société a été victime d'une escroquerie, pour un montant de 5 457 550 €. Cette somme a été présentée dans un compte « débiteurs divers » à l'actif du bilan.

La société a estimé que l'établissement financier chargé de ses comptes bancaires concernés par cette escroquerie, a manqué à son devoir de vigilance et n'a pas respecté les dispositions légales applicables à sa profession, engageant ainsi sa responsabilité.

La société a donc assigné cet établissement en date du 13 juin 2014 afin d'obtenir réparation de l'entier préjudice subi. Le litige est toujours en cours et a été porté devant la cour d'appel.

16) Evènement postérieur à la clôture

Aucun évènement n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

Périmètre d'intégration

Les sociétés consolidées clôturent leurs comptes au 31/12/2017.

Sociétés consolidées	Numéro Siren	% de Contrôle	% Intérêts	Méthode de consolidation
SARL APRC Group	502 830 474	100%	100%	Intégration Globale
SAS APRC	488 345 638	100%	100%	Intégration Globale
SAS KSI	798 693 900	100%	60%	Intégration Globale
2VLC	808 835 870	100%	60%	Intégration Globale
HPL	808 835 292	100%	60%	Intégration Globale
PLV	808 832 513	100%	60%	Intégration Globale
MPL	808 833 313	100%	60%	Intégration Globale
VSLs	808 833 842	100%	60%	Intégration Globale
VEL	808 834 519	100%	60%	Intégration Globale

Les sociétés 2VLC, HPL, PLV, MPL, VSLs et VEL ont été créées en novembre 2014 et sont des filiales de la société KSI. Elles ont été intégrées au périmètre de consolidation depuis l'exercice 2015.

Les sociétés suivantes n'ont pas fait l'objet d'une consolidation, car sans activité et contrôle significatifs,

La société par actions SPA SNTR Logistics a été créée le 15 mai 2014, en partenariat avec l'entreprise publique économique algérienne, dénommée « société nationale de transport routier ». Cette société a été exclue du périmètre de consolidation depuis 2015 en raison de non obtention des éléments financiers nécessaires à l'établissement des comptes consolidés.

La société par actions SILSA SCCV a été exclue des comptes consolidés, Il s'agit d'une société créée en novembre 2017 en partenariat avec une entreprise privée française, clôture décalée au 30/09/2018. Première consolidation de la filiale au 31/12/2018.

Sociétés non consolidées	Numéro Siren	% Contrôle
SARL REDIMM	497 909 135	25%
SAS SILSA	833 893 431	51%
AAI MEDITERRANEE	823 921 986	25%
SPA SNTR LOGISTICS	1 416 099 005 249 000	49%

Immobilisations

Rubriques	Valeur Brute début d'exercice	Acquisitions apports, création Virements	Cessions Mises au rebut	Variation de périmètre	Valeur Brute fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Autres immobilisations incorporelles	127 121	6 561	0		133 682
Ecart d'acquisition	60 400	0	0		60 400
Total des immobilisations incorporelles	187 521	6 561	0	0	194 082
Terrains	0	0	0		0
Constructions sur sol propre	-	-	-		0
Constructions sur sol d'autrui	0	0	0		0
Constructions installations générales	0	0	0		0
Installations techniques et outillage industriel	0	0	0		0
Installations générales, agencements et divers	325 821	9 491	0		335 312
Matériel de transport	-	-	-		0
Matériel de bureau, informatique et mobilier	193 397	17 603	-9 962		201 038
Emballages récupérables et divers	0	0	0		0
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0		0
Immobilisations en concession	0	0	0		0
Total des immobilisations corporelles	519 218	27 094	-9 962	0	536 350
Autres participations	1 404 265	25 500	-15	0	1 429 750
Autres titres immobilisés	0	0	-3 000		-3 000
Prêts et autres immobilisations financières	355 374	14 875	-860		369 389
Total des immobilisations financières	1 759 639	40 375	-3 875	0	1 796 139
Total	2 466 378	49 030	-13 837	0	2 501 571

Amortissements

Situation et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	118 401	7 306	-	125 707
Ecart d'acquisition	60 400		-	60 400
Total des immobilisations incorporelles	178 801	7 306	-	186 107
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Inst générales, agencements et divers	26 515	32 690	-	59 205
Matériel de transport	-	-	-	-
Mat de bureau et informatique, mobilier	153 743	22 563	9 162	167 144
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total des amortissements sur immobilisations corporelles	180 258	55 253	9 162	226 349
Total général	359 059	62 559	9 162	412 456

Etats des échéances des créances et dettes

Etat des créances			
Libellés	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	369 389	0	369 389
Total de l'actif immobilisé	369 389	-	369 389
Autres créances clients	23 529 548	23 529 548	
Avances et acomptes versés sur commande	0	0	
Personnel et comptes rattachés	18 000	18 000	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	
Etat – Impôts sur les bénéfices	54 444	54 444	
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée	7 391 001	7 391 001	
Etat – Impôt différés actifs	97 327	97 327	
Débiteurs divers	5 471 061	13 478	5 457 585
Total de l'actif circulant	36 561 381	31 103 798	5 457 585
Charges constatées d'avance	123 440	123 440	
TOTAL	37 054 211	31 227 238	5 826 374

Etat des dettes				
Libellés	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	45 403 213	45 403 213		
Avances et acomptes	0	0		
Personnel et comptes rattachés	216 023	216 023		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	362 773	362 773		
Impôts sur les bénéfices	522 045	522 045		
Taxe sur la valeur ajoutée	6 382 829	6 382 829		
Autres impôts, taxes et assimilés	148 471	148 471		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 762	21 762		
Autres dettes	288 428	288 428		
TOTAL	53 345 544	53 345 544		

Charges et Produits Constatés d'Avance

Rubriques	Charges	Produits
Achats non stockés	-	-
Location	4 341	-
Maintenance	10 387	-
Assurances	74 693	-
Documentation et abonnements	1 066	-
Honoraires	-	-
Annonces et insertions	-	-
Frais cautions bancaires	18	-
Divers	32 936	-
Total des Charges et des Produits Constatés d'Avance	123 440	-

Capital social**Composition du capital social**

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Crées pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur Nominale
1. Actions	1 005 000			1 005 000	1
2. Actions amorties					
3. Actions div. Prioritaire (sans droit de vote)					
5. Parts Sociales					
6. Certificats d'investissements					
Total	1 005 000	-	-	1 005 000	1

Provisions Inscrites au Bilan

Provisions pour risques et charges				
Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Provisions pour litiges				0
Provisions pour amendes et pénalités				0
Provisions pour pertes de change				0
Provisions pour pensions et obligations similaires	180 188	29 523		209 711
Autres provisions pour risques et charges				0
TOTAL	180 188	29 523	0	209 711

Provisions pour dépréciation				
Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	9885			9 885
Autres provisions pour dépréciation	2 000 000			2 000 000
TOTAL	2 009 885	0	0	2 009 885

Total général	2 190 073	29 523	0	2 219 596
----------------------	------------------	---------------	----------	------------------

Charges à Payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 929 993
Dettes fiscales et sociales	510 420
Autres dettes	288 428
TOTAL	29 728 840

Ventilation de l'impôt différé

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
Impôt différé actif		
Provision pour engagements de retraite	69 904	60 063
Différence temporaires fiscales	27 424	19 412
Total Impôt différé actif	97 327	79 475
Total Impôt différé passif	NA	NA

Rationalisation de la charge d'impôt

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
Résultat net avant impôt	2 688 294	1 290 596
Taux d'impôt théorique	33%	33%
<i>Impôt théorique</i>	<i>896 098</i>	<i>430 199</i>
Différence de taux d'imposition	- 13 614	- 6 989
Déficits non activés de la période	10 303	9 815
Utilisation des déficits antérieurs non activés	-	-
Impact charges définitivement non déductibles	62 821	19 069
Impact crédits d'impôts	- 31 533	- 17 879
Remise de pénalités	-	-
Impact des retraitements de consolidation	- 7	- 3 431
Total charge d'impôt en consolidation	924 068	430 784
Impôts dus sur les bénéfices	941 921	418 504
Impôts différés sur les bénéfices	- 17 853	12 281
Total charge d'impôt en consolidation	924 065	430 783

Répartition du chiffre d'affaires

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
France	84 284 360	55 372 477
Etranger	-	-
Résultat exceptionnel	84 284 360	55 372 477

Répartition du chiffre d'affaires par secteurs d'activités

Informations non fournies pour des raisons de confidentialité.

Résultat exceptionnel

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
Reprise provision exceptionnelle	-	2 000 000
Autres produits exceptionnels	3 000	197 373
Total produits exceptionnels	3 000	2 197 373
Pénalités et amendes	28 570	3 432
Dotation provision exceptionnelle	-	2 000 000
Redressement fiscal		
VNC des immobilisations	3 800	0
Autres charges exceptionnelles	17 111	8 287
Total charges exceptionnelles	49 481	2 011 719
Résultat exceptionnel	-	185 655

Engagements hors bilan

Désignation	Reçus	Donnés
Cautions sur marchés	1 566 977	66 112 334
Total des engagements hors bilan	1 566 977	66 112 334